

Nouveaux OGM : précaution exigée par les consommateurs allemands

Par Charlotte KRINKE

Publié le 29/11/2022



Dans un communiqué du 8 novembre 2022, la Fédération allemande des associations de consommateurs demande à la Commission européenne d'appliquer le principe de précaution aux nouveaux OGM.

La Commission européenne a annoncé qu'elle présenterait, au deuxième trimestre 2023, une proposition législative « *concernant les nouvelles techniques génotypes, telles que la mutagénèse ciblée ou la cisgénèse* » [1]. Cette proposition pourrait se traduire par un encadrement réduit des nouveaux OGM, voire une exclusion complète de ces OGM de la réglementation européenne. Cette proposition inquiète de nombreuses organisations. Récemment, la Fédération

allemande des associations de consommateurs a demandé à l'exécutif européen d'appliquer le principe de précaution. La Fédération, membre du Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC), chapeaute « *16 associations de consommateurs dans les États fédéraux [...] et 27 associations axées sur des aspects spécifiques de la politique des consommateurs. Neuf membres-soutiens appuient [son] travail. Ensemble, [ils forment] un réseau puissant et diversifié qui s'étend à tous les domaines de notre société* », lit-on sur son site Internet [2].

Dans un communiqué du 8 novembre 2022, la Fédération des associations de consommateurs s'inquiète de l'adoption, par la Commission européenne, de règles moins strictes pour les nouveaux OGM [3]. L'organisation met en avant les effets non contrôlés et hors-cibles des modifications génétiques, avec des conséquences non prévisibles mais irréversibles pour l'environnement. Elle estime aussi que l'argument selon lequel les nouveaux OGM peuvent contribuer à une agriculture et une alimentation plus durables n'est pas recevable sans une évaluation complète de leurs effets. Pour la Fédération, les promesses de durabilité ne doivent pas servir de prétexte à un abaissement des normes de sécurité au sein de l'Union européenne, car cela irait à l'encontre du principe de précaution.

La Fédération des associations de consommateurs exige de la Commission européenne que les nouveaux OGM fassent l'objet d'une évaluation obligatoire et complète des risques, qui tient compte notamment des effets non intentionnels, et d'une procédure d'autorisation préalable à la mise sur le marché. Elle exige aussi que les nouveaux OGM soient étiquetés comme tels, afin que les consommateurs puissent décider s'ils veulent acheter et manger ces produits et quelle forme d'agriculture ils souhaitent soutenir.

[1] [Charlotte KRINKE, Eric MEUNIER, « Objectif 2030 : déréglementer la plupart des OGM en Europe ? », Inf'OGM, 16 août 2022](#)

[2] [Page « About us » du site Internet de la Fédération allemande des associations de consommateurs.](#)

[3] [Verbraucherzentrale Bundesverband, « Neue Gentechnik, Neue Risiken », 8 novembre 2022 \(consulté le 21 novembre 2022\).](#)

Adresse de cet article : <https://infogm.org/nouveaux-ogm-precaution-exigee-par-les-consommateurs-allemands/>